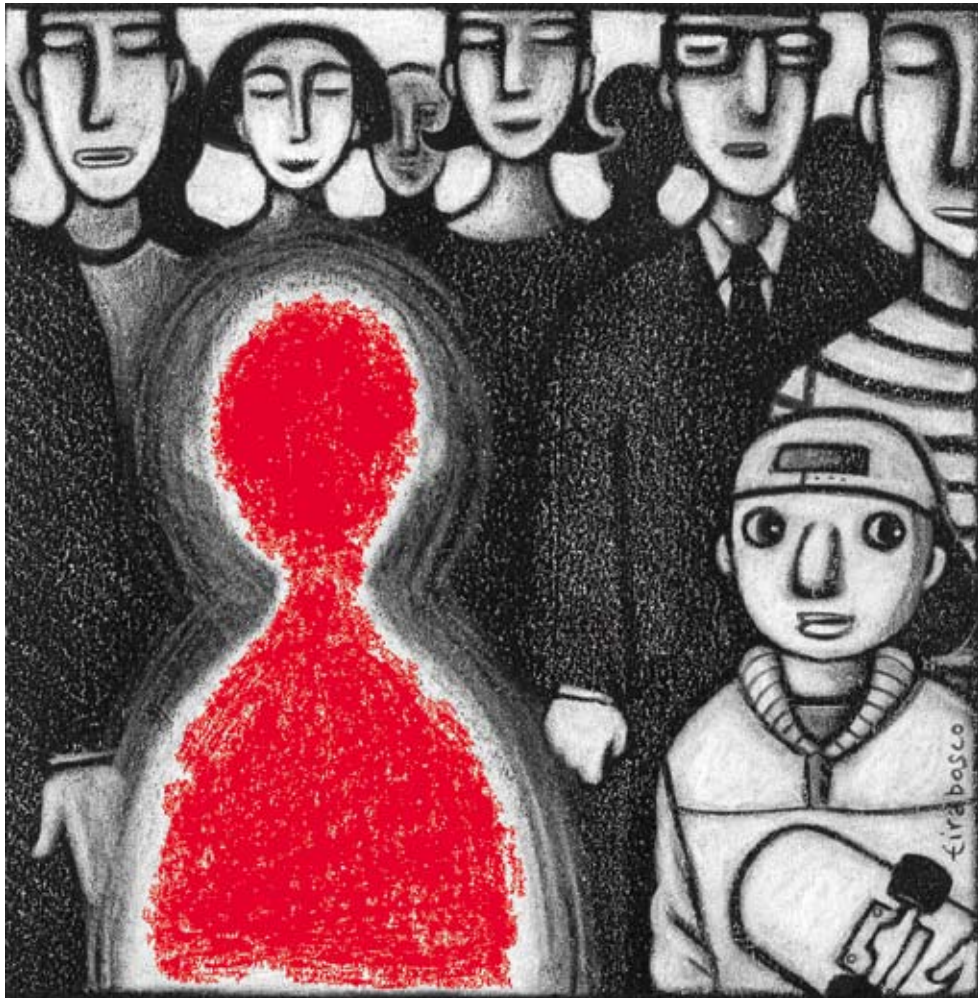


Le suicide

Repérer - Evaluer - Prendre en charge



*Réseau de prévention du suicide
des jeunes de Beauvais*

Contenu du guide

Première partie :

Les définitions du suicide

Deuxième partie :

Les signes d'alerte

Troisième partie :

Les facteurs de risque et de protection

Quatrième partie :

Les modalités d'intervention

Cinquième partie :

Les structures membres du réseau

contact Dorothée SORLOT
Service d'Education pour la Santé de l'Oise
CPAM, Rue du Maréchal Koenig
60321 Compiègne Cedex
☎ 03.44.92.50.27 - fax 03 44 20 64 06
sylvette.lambert@cpam-beauvais.cnamts.fr

Ce guide a été réalisé par les professionnels membres du réseau

Définitions

1^{ère}
partie

Suicide :

Action de causer volontairement sa propre mort.
Meurtre de soi-même.
Incapacité ou impossibilité de la personne à communiquer avec l'extérieur.

Tentative de suicide :

Action de tenter de causer sa propre mort.

Suicidant :

Personne ayant fait une tentative de suicide, survivant à un geste d'autodestruction.

Suicidé :

Mort par suicide, parfois qualifié de suicide complété ou accompli. Sujet dont le geste a été mortel.

Suicidaire :

Le sujet exprime soit verbalement, soit par son comportement l'existence d'un risque de recours au suicide. Il n'y a pas de passage à l'acte.

Conduites suicidaires :

Concerne les suicides et les tentatives de suicide et non les conduites à risques.

Idéation suicidaire :

Pas d'accomplissement du geste, mais expression d'une pensée suicidaire ou d'un comportement qui peut être observé et dont il est justifié de conclure à une intention possible du suicide.

Equivalent suicidaire :

Comportement ou attitude mettant en jeu la vie de la personne sans que le désir de mort ne soit exprimé.

(# de conduite suicidaire)

Comportement suicidaire :

Comportement qui qualifie chez un individu donné, une succession de comportements mettant en danger sinon sa vie, du moins sa santé.

Ne pas employer les termes :

Autolyse (destruction de cellules par des enzymes).

"raté" ou "réussi" quand on parle du suicide (jugement de valeur).

Critères d'épisode dépressif majeur

1. Humeur dépressive,
2. Diminution marquée de l'intérêt ou du plaisir,
3. Perte/gain de poids, diminution/augmentation de l'appétit,
4. Insomnie ou hypersomnie,
5. Agitation ou ralentissement,
6. Fatigue ou perte d'énergie,
7. Sentiment de dévalorisation ou de culpabilité,
8. Diminution de l'aptitude à penser,
9. Pensées de mort récurrentes, idées suicidaires.

Potentiel suicidaire

3 dimensions indépendantes à évaluer en 3 degrés :

faible ⇒ risque suicidaire

moyen ⇒ urgence suicidaire

élevé ⇒ dangerosité suicidaire

Evaluation d'urgence

<i>Faible</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Elevée</i>
<ul style="list-style-type: none">• Parle et recherche des solutions/ crise (moyens et stratégies)• A des projets réels pour les prochains jours• Pas de scénario suicidaire• Patient souffrant mais non perturbé	<ul style="list-style-type: none">• Equilibre émotif fragile• Envisage clairement le suicide avec scénario mais exécution différée• Pas d'autre solution que le suicide• Exprime son désarroi	<ul style="list-style-type: none">• Planification claire (où, quand, comment)• Coupé de ses émotions• Immobilisé par la dépression ou particulièrement agité• A l'impression d'avoir déjà tout essayé• Douleur et souffrance omniprésentes

Signes d'alerte

2^{ème} partie

Précautions : Un seul signe observé ne présente pas nécessairement un caractère alarmant. C'est l'accumulation des signes dans le temps qui témoignent d'un plus profond mal-être.

Catégories	Signes
Les signes mentaux (psychologique, psychique)	<ul style="list-style-type: none"> - La difficulté d'attention - La lassitude, le manque de désir - Le rangement obsessionnel de ses affaires - La non présence mentale - Humeur dépressive - Sentiment de dévalorisation ou de culpabilité
Les signes physiques	<ul style="list-style-type: none"> - L'hygiène personnelle - Les troubles du sommeil - La somatisation / les plaintes - Fatigue ou perte d'énergie
Les signes médicaux	<ul style="list-style-type: none"> - Perte/gain de poids, diminution/ augmentation de l'appétit - Problèmes de santé divers
Les signes scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - La chute des résultats scolaires - L'absentéisme - Les retards
Les signes sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - L'isolement, le retrait social - L'intérêt accru pour la morbidité et tout ce qui est mystique - Le don d'objets - L'instabilité : augmentation ou diminution des activités habituelles,
Les signes verbaux	<ul style="list-style-type: none"> - Les messages directs et indirects - Propos obscurs
Les signes comportementaux (mode de vie)	<ul style="list-style-type: none"> - Le changement d'habitudes alimentaires - Hyperactivité ou apathie - Mutisme/incommunicabilité - Des moments d'addictions excessives - Un comportement violent - Le changement de comportement brutal, d'attitude, durable dans le temps (bizarreries...)
Les signes affectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Les émotions contradictoires - La tristesse - Le sentiment de culpabilité - Le pessimisme - Une susceptibilité / irritabilité / nervosité inhabituelles

Facteurs de protection et facteurs de risques

3^{ème}
partie

Précautions¹ : Ces tableaux ne se veulent pas exhaustifs. Ce sont des supports pour comprendre la problématique du suicide.

- Il n'y a jamais de relation de cause à effets. Il y a toujours plusieurs facteurs qui interviennent et qui interagissent entre eux.
- Les facteurs de risques et de protection ne sont pas spécifiques du suicide ou des tentatives de suicide. La plupart sont communs avec d'autres troubles que l'on peut rencontrer lors de l'adolescence.
- C'est l'empilement de difficultés de la vie quotidienne et la manière dont elles sont vécues par la personne qui engendrent une crise suicidaire.

Facteurs de protection

	Collectifs ²	Individuels
FACTEURS SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration sociale réussie, - Existence d'une écoute. 	<ul style="list-style-type: none"> - Se sentir responsable de quelqu'un, - Compétences sociales : capacité à développer des relations, pensée critique, pensée créative, capacité à résoudre les problèmes, capacité à prendre des décisions, etc., - Capacité d'adaptation à l'environnement, - Résilience : capacité à résister à la destruction et à construire positivement sa vie, - Projet de vie.
FACTEURS CULTURELS	<ul style="list-style-type: none"> - Socialisation/Intégration de l'individu dans la société ou dans un groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment positif de socialisation/Intégration culturelle.
FACTEURS FAMILIAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Configuration familiale harmonieuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment positif d'appartenance familiale.
FACTEURS MEDICAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge thérapeutique offerte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à se faire prendre en charge.
FACTEURS RELIGIEUX	<ul style="list-style-type: none"> - Religion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Religion.
FACTEURS PSYCHOLOGIQUES		<ul style="list-style-type: none"> - Bonne estime de soi, - Bonne image de soi, - Confiance en soi.

¹ Prévention primaire du suicide des jeunes. Recommandations pour les actions régionales et locales. CFES. Décembre 2001.

² Collectif = Société, groupe auxquels l'individu appartient.

Facteurs de risque ³

	Collectifs	Individuels (facteurs prédisposants ou précipitants)
FACTEURS DEMOGRAPHIQUES	- Période de l'adolescence.	
FACTEURS PSYCHOPATHOLOGIQUES	- Dépression non repérée, - Violences subies : physiques, émotionnelles, psychologiques, sexuelles...).	- Troubles psychiatriques, - Troubles de l'adaptation, - Désespoir (impossibilité de résoudre ses problèmes).
FACTEURS PSYCHOLOGIQUES		- Vulnérabilité, - Problème d'identité, - Gestion des émotions, - Gestion du stress, - Mauvaise image de soi.
FACTEURS SOCIAUX	- Accumulation des échecs, - Ruptures, - Rejet de la part d'autrui, - Relations interpersonnelles perturbées, - Chantage, - Perte de repères, - Conflits, - Perte de travail, - Mauvaise orientation scolaire, - Exclusion scolaire.	- Non-résolution des problèmes, - Problèmes par rapport à la Loi / Refus ou non intégration des règles, - Refus de l'autorité, - Repli (sentiments de rejet, d'humiliation), - Absentéisme scolaire, - Echec scolaire, - Problèmes disciplinaires en milieu scolaire.
FACTEURS RELIGIEUX	- Croyances.	- Croyances.
FACTEURS COMPORTEMENTAUX		- Consommation de substances psychoactives, - Comportement violent.
FACTEURS CULTURELS	- Non-intégration.	- Non-intégration.
FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX	- Accès aux moyens de mettre fin à ses jours (armes à feu, médicaments, etc.).	
FACTEURS MEDIATIQUES	- Télévision : identification à des événements médiatisés (exemple en Amérique : Massacre de jeunes par leurs pairs dans un établissement scolaire).	- Internet / Jeux de rôles : isolement, déconnexion de la réalité.
FACTEURS MEDICAUX	- Manque de structures de prise en charge thérapeutique adaptée.	- Problèmes de santé
FACTEURS FAMILIAUX	- Niveau scolaire des parents, - Secret de famille, - Psychopathologie parentale (d'un ou plusieurs membres de la famille) : - Alcoolisme, - Dépression chronique, - Maladie mentale, - Comportement suicidaire ou antécédent suicidaire, - Violence parentale, - Rejet parental, - Famille éclatée, - Abus sexuel, - Pression/violence psychologique, - Perte d'emploi, - Situation financière difficile, - Maladies, - Relations parents/enfants carencée, - Relation parents/enfants fusionnelle, - Deuil d'un membre de la famille.	- Difficulté d'appartenance familiale.

³ La notion de facteurs de risques intervient à un niveau collectif, et ne peut s'appliquer à un individu donné.

Situation :

Un jeune en crise suicidaire

ETAPE 1 : REPERER

ETAPE 2 : EVALUER

ETAPE 3 : PRENDRE EN CHARGE « **Accompagner et orienter** »

Etape 1 : REPERER

<i>Demande directe de l'individu</i>	<i>Demande indirecte</i>
<ul style="list-style-type: none">- Accueillir,- Ecouter,- Provoquer le dialogue,- Engager une discussion,- Se renseigner auprès d'autres structures et personnes en contact avec l'individu,- Etudier le contexte,- Rencontrer l'entourage familial avec son accord,- Repérer les signes d'alerte. <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">EVALUER</p>	<ul style="list-style-type: none">- Important : travailler ensemble- Mettre en place un travail d'investigation,- Impliquer l'entourage/Réunir les personnes concernées par le problème (exemple en établissement scolaire : réunir l'équipe éducative),- Décrypter la demande,- Etudier le contexte,- Regrouper les informations,- Repérer les signes d'alerte. <p style="text-align: center;">↓</p> <p style="text-align: center;">EVALUER</p>

Etape 2 : **EVALUER**

Evaluer le degré d'urgence :

Mettre en place un dispositif d'observation et d'évaluation du risque :

3 dimensions indépendantes à évaluer en 3 degrés :

faible ⇒ **risque suicidaire**

moyen ⇒ **urgence suicidaire**

élevé ⇒ **dangerosité suicidaire**

<i>Faible</i>	<i>Moyen</i>	<i>Elevé</i>
Parle et recherche des solutions/crise (moyens et stratégies).	Equilibre émotif fragile.	Planification claire (où, quand, comment).
A des projets réels pour les prochains jours.	Envisage clairement le suicide avec scénario mais exécution différée.	Coupé de ses émotions.
Pas de scénario suicidaire.	Pas d'autre solution que le suicide.	Immobilisé par la dépression ou particulièrement agité.
Patient souffrant mais non perturbé.	Exprime son désarroi.	A l'impression d'avoir déjà tout essayé.
		Douleur et souffrance omniprésente.

Important : Notion de temps.
Coordination avec les partenaires.

Etape 3 : **PRISE EN CHARGE " Accompagner et orienter "**

Quel que soit le degré d'urgence :

1) Attitude à adopter par le professionnel

<i>A titre professionnel</i>	<i>A titre personnel</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Se mettre à l'écoute du jeune. - Savoir observer. - Prendre au sérieux la parole du jeune (ne pas banaliser la situation). - Signifier au jeune notre inquiétude. - Se rendre disponible / rester présent. - Ne pas travailler seul : partage avec l'équipe, les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir prendre du recul. - Savoir se protéger. - Ne pas rester seul.

2) Démarche

<i>Travail avec le jeune</i>	<i>Travail avec la famille et/ou de l'entourage proche</i>
<p>Principe ➡ La place du jeune</p> <ul style="list-style-type: none">- Le rendre acteur dans la démarche/ le responsabiliser.- Prendre le jeune en tant qu'individu singulier. <p>Le jeune en tant qu'individu</p> <ul style="list-style-type: none">- Etablir une relation de confiance : le 1^{er} entretien est primordial.- Associer le jeune à sa prise en charge.- Reformuler le problème avec le jeune / amener le jeune à mettre des mots sur ses problèmes.- Faire prendre conscience au jeune de la nécessité d'une prise en charge dans la durée.- Enclencher un suivi.- Amener le jeune à réfléchir sur son histoire et son devenir.- Prendre du temps et laisser le temps au jeune d'avance. <p>Le jeune en tant qu'individu social</p> <ul style="list-style-type: none">- Travailler avec le jeune sur sa relation avec sa famille.- Recréer une relation entre le jeune et sa famille.- Travailler avec le jeune sur son environnement social. <p>Le partenariat</p> <ul style="list-style-type: none">- Importance d'un travail en réseau.- Faire du lien et des rencontres-bilan avec les professionnels investis dans le suivi du jeune.- Pour un mineur en danger : signalement au procureur ou service de protection de l'enfance (Conseil général). <p>Pour les éducateurs, assistantes sociales et infirmières scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Amener le jeune vers les structures/professionnels plus spécialisés.	<p>Préalable : Avoir l'accord du jeune pour en parler à l'entourage familial.</p> <ul style="list-style-type: none">- Contacter les parents et/ou l'entourage proche.- Leur signifier notre inquiétude.- Les associer/les faire adhérer à la démarche.- Evaluer la relation familiale.- Faire des rencontres-bilans sur l'évolution du jeune (créer des liens).

Intervention de crise

1. Etablir rapidement un lien positif,
2. Evaluer le risque, l'urgence et la dangerosité suicidaire,
3. Identifier et évaluer le facteur précipitant,
4. Explorer les émotions pour diminuer la détresse,
5. Evaluer les mécanismes d'adaptation,
6. Mettre en place un suivi,
7. Briser l'isolement en favorisant le soutien par la famille et les proches,
8. Etablir une entente et assurer le suivi à moyen terme.

⇒ Urgence forte

Amener à une hospitalisation en pédiatrie.

Pompiers ⇨ Hôpital général ⇨ Evaluation ⇨ U.A.U. Clermont (Unité d'Accueil d'Urgence)

5^{ème}
partie

Les structures

membres du réseau

- le Centre " TANIT "*
- la Mission Locale*
- l'I.F.E.P.*
- le C.M.P.*
- le S.P.I.P.*
- l'Association " l'Ecume du Jour "*
- Le Fusain Ailé*
- l'A.F.T.V.S.*
- la D.P.J.J.*
- l'Institution Saint Esprit*
- le Centre Edouard Seguin Ouest*
- l'Inspection Académique*
- le Point écoute*
- la Résidence Jeunes*
- la C.I.S.S.*
- le C.A.E.*
- le C.M.P.P.*
- l'I.N.F.R.E.P*
- Mairie de Beauvais*



Centre " TANIT " 15, avenue de la République
60000 Beauvais
☎ 03 44 45 31 11

Missions Accueil thérapeutique : parler, échanger ensemble avec d'autres adolescents pour essayer de trouver une solution aux difficultés, possibilité de participer à des activités de groupe.

Champ géographique d'intervention Secteur Oise Ouest.
Dépend du CHI de Clermont de l'Oise.

Public Enfants et jeunes de 0 à 18 ans.

Personne Ressource du réseau M. DEWAELE - Infirmier.

Equipe - 1 psychologue - 1 cadre infirmier - des infirmières de secteur psychiatrique
- 2 éducateurs spécialisés.

Accueil Individuel, tous les mercredis de 13 h 30 à 18 h sans rendez-vous.

Mission Locale 10, rue Villiers de l'Isle Adam
60000 Beauvais
☎ 03 44 06 59 10
Fax : 03 44 06 59 19
Mail : ml.beauvais@wanadoo.fr

Missions - Accueil, information et orientation des jeunes.
- Accompagnement du jeune tout au long de son parcours jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale propose :

- Un Espace Emploi (affichage des offres d'emploi, mise en relation des employeurs, etc.).
- Une aide au logement,
- Un Espace Santé (accès aux droits et bilans de santé, médecin à disposition, information sur les droits des femmes et la contraception, consultations psychologiques).

Public Jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés.

Personnes Ressources du réseau M^{me} MALETREZ, Psychologue.
M^{me} LEVASSEUR, Conseillère en insertion.

Equipe 1 psychologue - 7 conseillères en insertion - 1 médecin généraliste du CPES
1 professionnel du CIDF - 1 directeur - 1 secrétaire - 1 agent d'accueil - 1 conseiller ANPE
1 technicienne de la CPAM.

Accueil Du lundi au mercredi 8 h 30 / 11 h 45 et de 13 h 30 / 17 h.
Le jeudi 8 h 45 / 11 h 45.
Le vendredi 8 h 30 / 11 h 45 et de 13 h 30 / 15 h 45.

IFEP
Insertion,
Formation,
Education,
Prévention

Etablissement de l'Oise
60008 Beauvais Cedex
☎ 03 44 45 24 46
Fax : 03 44 45 54 10
Mail : ifep.beauvais@wanadoo.fr

Missions

- Intervention en prévention spécialisée.
- Actions basées sur l'action de présence sociale active dans la rue, les cités et l'ensemble des lieux institutionnels ou non fréquentés par le public ciblé dans les temps où ils les fréquentent.
- Contribuer à l'insertion sociale.
- Accompagnement social et éducatif individuel.

Public Jeunes âgés principalement de 11 à 15 ans en marge ou en risque de marginalisation sociale, en lien avec les familles et les autres services sociaux.

Personne Ressource du réseau M. SANINI, Chef de service.

Equipe 1 directeur - 1 chef de service - 9 éducateurs - 1 psychologue - 1 secrétaire.

CMP
Centre Médico
Psychologique

26 rue du Pont d'Arcole
60000 Beauvais
☎ 03 44 02 53 85

Missions

- Consultations médicales et psychologiques sur rendez-vous.
- Accueil infirmier pour écoute de la personne en souffrance en vue d'une évaluation, orientation et soutien.
- Soins infirmiers sur prescription : entretiens, visites à domicile, administration des traitements.
- Prise en charge sociale pour les personnes suivies sur la structure.

Champ géographique d'intervention Secteur de Beauvais, Nivillers, Bresles.

Public Adultes.

Personne Ressource du réseau M^{me} WARNESSON, Cadre de santé.

Equipe

- Médecins psychiatres - Psychologues - Assistantes sociales - Cadre infirmier
- Infirmières - Secrétaire médicale.

Accueil Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

SPIP
Service
Pénitentiaire
d'Insertion
et de Probation

4, rue Saint Paul
60000 Beauvais
☎ 03 44 16 64 72

Missions Mandaté par le juge d'application des peines dans le cadre de l'application de la peine (obligation de soins, obligation de travail etc.) .

Champ géographique d'intervention 3 antennes : Beauvais, Compiègne, Senlis.

Public Adultes et jeunes adultes (à partir de 18 ans).

Personne Ressource du réseau M^{me} LEDUC, Assistante sociale.

Equipe 7 travailleurs sociaux - 1 agent de justice - 1 chef de service - Secrétariat.

Association l'Écume du Jour

5 rue du Faubourg Saint Jacques
60000 Beauvais
☎ 03 44 02 07 37

Missions Echange de savoirs et de groupes de paroles de jeunes autour de la citoyenneté, la santé et la vie sexuelle et affective.

Public Tout public.

Objectifs des groupes de paroles

- Faciliter la prise de conscience des son corps,
- Prévenir les situations d'exploitation dont les jeunes filles peuvent faire l'objet,
- Démystifier la sexualité et la re-situer dans un contexte plus réaliste et plus humain (que la pornographie par exemple),
- Prévenir les MST, le Sida, les violences sexuelles, les grossesses non désirées, en mettant en place une approche plus spécifique,
- Favoriser une parole et prévenir des conduites toxicomanes ou alimentaires à risques. et des vellétés de suicide.

Personne Ressource du réseau M^{me} BALDET, Animatrice socioculturelle.

Equipe 3 animateurs - 1 coordinatrice.

Accueil Mardi et Jeudi de 9 h à 20 h.
Vendredi de 9 h à 21 h 30.
Samedi de 12 h 00 à 18 h 00.

Le Fusain Ailé

7 bd Aristide Briand
60000 Beauvais
☎ 03 44 15 32 40

Missions Point Ecoute jeunes et parents.
Structure gérée par le SATO (Service d'Aide aux Toxicomanes de l'Oise).
Le Fusain Ailé s'inscrit dans un dispositif de prévention à vocation généraliste, s'adressant particulièrement à des jeunes rencontrant des difficultés de nature différentes (conflits familiaux, scolaires...) ainsi qu'à leurs parents.
Actions de soutien, d'accompagnement, d'informations et d'orientation.
Il s'oriente également vers la prévention des conduites à risques, de la toxicomanies et plus précisément le cannabis. Le Fusain reçoit, en partenariat avec les autorités judiciaires des jeunes qui se sont fait interpeller avec des produits illicites sur eux notamment du cannabis (rappel à la loi, obligation de soins).
Parallèlement à ce versant obligatoire certains jeunes viennent au Fusain de manière spontanée ainsi que des parents qui s'interrogent sur la consommation de leurs enfants et sur les produits à proprement parler mais aussi lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés avec ces derniers.

Public Jeunes âgés de 14 à 25 ans et leurs parents.

Personne Ressource du réseau M^{me} BAILLE, Psychologue.
M^{lle} DUFLOT, Educatrice spécialisée.

Equipe 1 chef de service - 1 éducatrice spécialisée - 1 psychologue - secrétariat.

Accueil Accueil anonyme et gratuit.
Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h.
Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h.

L'AFTVS

Association Française
de Thérapie du Traumatisme
des Violences Sexuelles et
Familiales et de Prévention

Espace Argentine
11 rue du Morvan
60000 Beauvais
☎ 06 84 10 82 53

Missions Activités cliniques, thérapeutiques, psychosociales avec des thérapeutes.
Consultations ambulatoires pour la prévention et le traitement des difficultés, des violences intra-familiales, maltraitance. Soutien psychologique aux parents.
Entretiens familiaux de compréhension des difficultés personnelles ou familiales.
Soutien psychologique de l'enfant face à ses difficultés suite à un choc émotionnel.
Animation de formations ou interventions dans les institutions scolaires et sociales sur les pratiques de détection et de signalement de la maltraitance et de crimes sexuels sur enfants, sur la prévention du suicide.

Public Tout public, toutes les familles de quartier et de l'agglomération de Beauvais.

Personne Ressource du réseau M. VOUCHE, Responsable.

Equipe Psychologues thérapeutes - Infirmières - éducatrices - spécialisées - thérapeutes.

Accueil Accueil téléphonique.
Permanences du lundi au vendredi de 8 h 00 à 22 h 00 au bureau ou à domicile.

DPJJ 31 rue Desgroux
Direction Départementale
de la Protection Judiciaire
de la Jeunesse de l'Oise 60000 Beauvais
☎ 03 44 45 41 66

Missions La Protection Judiciaire de la Jeunesse est une des directions du Ministère de la Justice. Elle a pour mission d'assurer la prise en charge éducative des mineurs et jeunes majeurs qui font l'objet, au titre de l'enfance en danger ou de l'enfance délinquante, d'une décision judiciaire.

Public Mineurs et jeunes majeurs.

**Personne Ressource
du réseau** M^{me} MAUGARD, Infirmière.

Equipe 1 directeur départemental - 1 directeur adjoint - 1 attaché - 1 responsable du dispositif du milieu ouvert et de l'insertion scolaire et professionnelle - 1 coordonnateur du dispositif de placement en famille d'accueil et des lieux de vie - 1 infirmière départementale.

Accueil 8 h 30 - 18 h

**Institution
Saint Esprit** 68 rue de Pontoise
60000 Beauvais
☎ 03 44 12 19 40

Missions Etablissement scolaire.

Public Jeunes.

**Personne Ressource
du réseau** M^{me} SAGNIER, Infirmière scolaire.

**Centre
Edouard
Seguin Ouest** CHI Fitz James
60607 Clermont
☎ 03 44 77 50 22
Unité Fonctionnelle Mobile

Missions Répondre aux besoins de la psychiatrie de liaison (Hôpital général de Beauvais) et de la psychiatrie de réseau (Institutions publiques, privées ou associatives) implantées sur le département.

Public Enfants et adolescents (18 ans maximum).

**Personnes Ressources
du réseau** M^{me} DUPUY, Surveillante UFM.
M^{me} TOMASINI, Infirmière.

Equipe Médecins psychiatres - Infirmiers

Missions Favoriser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des élèves :
- en luttant contre l'absentéisme et l'echec scolaire,
- en agissant pour la prévention et la protection de l'enfance en danger,
- en favorisant l'intégration des jeunes handicapés et atteints de maladies chroniques,
- en participant aux actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté, ainsi qu'au projet d'établissement.

Public Jeunes.

**Personnes Ressources
du réseau** M^{me} LAMBREY, Assistante sociale scolaire :
Lycée Jeanne Hachette - 03 44 06 73 73

M^{me} FONTAINE, Assistante sociale scolaire :
Collège Henri Beaumont - 03 44 10 50 30

M^{me} BOUCHAID, Assistante sociale scolaire :
Lycée Paul Langevin - 03 44 12 17 03

M^{me} BACQUET, Assistante sociale scolaire :
Collège Charles Fauqueux - 03 44 02 00 70

Point Ecoute
Versant Prévention de l'ANPAA

24 rue de Buzanval
60000 Beauvais
☎ 03 44 45 81 13

Missions Ecoute et orientation des jeunes et de leurs familles.
Lieux d'écoute ponctuelle basés sur le volontariat
Etablissements scolaires : permettre l'accès des jeunes à une écoute professionnelle sur leur lieu de vie.

Centres sociaux et boutiques solidarité : accès à tous à une écoute professionnelle.

Public Jeunes et adultes.

**Personne Ressource
du réseau** M^{me} DELHALLE, Psychologue.

Equipe 1 directeur départemental - 3 Psychologues et psychothérapeutes.

Résidence Jeunes

1 rue Aldebert Bellier
60000 Beauvais
☎ 03 44 02 02 39

Missions Service d'accueil et d'information.
Service éducatif personnalisé.
Informations et conseils liés au logement.
Hébergement.
Restauration sociale.

Public Jeunes de 16 à 25 ans.

**Personne Ressource
du réseau
Accueil** M^{me} LESCOT, Educatrice spécialisée.
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30.

CISS

Circonscription
d'Intervention
Sanitaire et Sociale

Rue Bois Brûlet
60000 Beauvais
☎ 03 44 15 64 19

Missions La circonscription a pour mission d'assurer envers la population une action de polyvalence qui consiste à trouver une réponse individuelle ou globale à toutes les difficultés afférentes à la Protection Maternelle Infantile (PMI), à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), à la Protection Sociale et Médicosociale.
Coordination, animation des actions de prévention en direction des parents, des jeunes et des personnes âgées. Prévention et protection de l'Enfance en danger.

Public Tout public.

**Personne Ressource
du réseau
Equipe
Accueil** M^{me} SIMONET.
Equipe pluridisciplinaire : médecins - sage-femme - éducateurs spécialisés etc.
8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 15 à 18 h 00.

CAE

Centre d'Action Educative

39 bis rue des Déportés
60000 Beauvais
☎ 03 44 14 32 50

Missions Conformément à la note du 24 février 1999, le CAE a pour mission prioritaire la prise en charge de mineurs délinquants. La prise en charge poursuit toujours un but éducatif et ou, elle peut prendre différentes formes :
- Intervention et suivi dans le cadre du milieu familial.
- Placement en institution.
- Placement en hébergement ou en famille d'accueil.
- Suivi de détention.

Public Mineurs délinquants de 13 à 18 ans.

**Personnes Ressources
du réseau** M^{me} LEGRAND, Assistante sociale.
M. BOUKRI, Educateur.

CMPP

Centre Médico
Psycho Pédagogique

41, rue de Buzenval
60000 Beauvais
☎ 03 44 44 22 02 - fax 03 44 45 18 52

Antenne :

98 rue de Notre Dame du Thil
60 000 Beauvais
☎ 03 44 06 07 50 - fax 03 44 06 07 59

Missions Le CMPP est un centre de consultations, de bilans et de soins pour les enfants et les adolescents qui présentent des difficultés dans leur développement, leur comportement, leurs apprentissages ou, plus généralement, qui sont en souffrance dans leur vie psychique.

Champ géographique d'intervention

Secteur sanitaire V (Oise Ouest).

Public Jeunes et adolescents (20 ans maximum).

Personne Ressource du réseau

M^{me} Fligny, Assistante sociale.

Equipe

Pédopsychiatres - psychiatres - pédiatres - psychologues cliniciens - psychotérapeutes orthophonistes - psychomotriciens - psychopédagogues (enseignants spécialisés) - assistante sociale.

Accueil

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h et un samedi sur deux de 8 h 30 à 13 h 30 à Buzenval.

INFREP

Institut National
de Formation
et de Recherche pour
l'Education Permanente

32 bis rue Bossuet
60000 Beauvais
☎ 03 44 45 41 80

Missions Organisme de formation nationale, l'INFREP de Beauvais a pour mission de participer à la formation (qualifiante, pré-qualifiante), à l'orientation et à l'insertion professionnelle de jeunes adultes.

Domaines d'intervention : restauration, vente, sanitaire et social.

Public Jeunes et adultes, demandeurs d'emploi ou salariés.

Personne Ressource du réseau

M^{me} Capelle, formatrice.
M^{elle} Margri, formatrice.

Equipe

1 directrice d'agence - 1 secrétaire pédagogique - 7 formateurs.

Accueil

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Mairie
de Beauvais
Service Prévention Sécurité

6 - 8, rue de Buzenval
60000 Beauvais
☎ 03 44 79 42 62 - fax 03 44 79 42 66

Missions - Prévention de la délinquance,
- Gestion du contrat local de sécurité,
- Mise en place de la prévention spécialisée.

Public Tout public

**Personne Ressource
du réseau** M. Ruel.

Equipe 1 chef de projet - secrétariat - 2 agents de médiation.

Accueil 8 h 30 à 18 h 00